

ERDF devient

ENEDIS
L'ELECTRICITE EN RESEAU

Prospecteur : M. FOMBERTEAU Dominique Tel. : 0607979086

Poste : SAUJONC0505ARCES

Point : 213 /

D 17.212

AUTORISATION

Je soussigné, Madame, Monsieur

Demeurant Didier QUENTIN, Député-Maire de la Ville de Royan
Hôtel de Ville, 80 avenue de Pontailloc. CS 180 218. 17205 ROYAN Cedex

Code Postal 17205 Commune ROYAN Cedex

Téléphone 05 / 46 / 39 / 56 / 56

Propriétaire d'un terrain situé à : ARCES - PARCELLE ZI 113

autorise l'entreprise SARL BERGER à pénétrer dans ma propriété pour réaliser l'élagage d'arbres dont je suis propriétaire situés à proximité des conducteurs électriques et nécessaires pour la mise en conformité avec le réseau électrique, en respectant les distances réglementaires prévues par l'arrêté technique du 2 Avril 1991 et les règles de l'art.

J'ai bien noté que cet élagage n'est pas une prestation de paysagiste et que les produits de coupes restent sur ma propriété.

n'autorise pas l'entreprise SARL BERGER à effectuer ces travaux d'élagage d'arbres situés sur ma propriété.

Motif du refus

Fait à ROYAN, le 30 mai 2017

Signature



**Pour Le Député-Maire
Et par délégation,
Le Premier Adjoint,**

Patrick MARENGO

REFERENCES

Date du relevé par l'Entreprise : 20/03/2017 DP LE 05/04/2017

Interlocuteur : DERNONCOURT Mickaela

Nature de la végétation : FRENE

Réseau aérien concerné :

• HTA départ : SAUJONC0505ARCES

• :

Merci de bien vouloir retourner cet imprimé à :

Tel : 05 46 49 21 05

Email : entr-forestiere.berger@wanadoo.fr

Entreprise : **SARL BERGER**

2 Rue de la Borne Grise

17130 SOUMERAS

Elisabeth GOMES DE RESENDE

De: SARL BERGER <entr-forestiere.berger@wanadoo.fr>
À: Elisabeth GOMES DE RESENDE
Envoyé: jeudi 1 juin 2017 15:35
Objet: Lu : Lu : Autorisation

Votre message

À :
Objet : Lu : Autorisation
Envoyé : jeudi 1 juin 2017 15:34:42 (UTC+01:00) Bruxelles, Copenhague, Madrid, Paris

a été lu le jeudi 1 juin 2017 15:34:30 (UTC+01:00) Bruxelles, Copenhague, Madrid, Paris.